



COMITÉ ZIP
JACQUES-CARTIER

ENSEMBLE POUR PROTÉGER & RESTAURER
LE SAINT-LAURENT • **GRAND MONTRÉAL**

Consultation sur
L'avenir de l'eau de Montréal

Déposé à
Commission sur l'eau, l'environnement, le développement
durable et les grands parcs

Le 27 septembre 2023

14115, rue Prince-Arthur Est
Bureau 427
Montréal (Québec) H1A 1A8

Tél. 514 527-9262
info@zipjc.org

www.zipjc.org
facebook.com/ZIPJC

Rédaction et révision :

Elise Mercure, Directrice générale

Roy Vergel Navarrete, Directeur adjoint

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'organisme	1
Introduction.....	2
Protection de la ressource, prévoir et éviter, pour moins polluer	3
Recommandation 1 : Développer des outils de sensibilisation et de communication pour mieux informer les citoyens.....	3
Recommandation 2 : Accélérer les corrections des raccordements inversés domestiques et industriels.....	3
Recommandation 3 : Améliorer la qualité des bandes riveraines des cours d'eau intérieur sur l'île de Montréal.....	4
Adaptation et résilience.....	5
Recommandation 4 : Multiplier la création des bassins de rétention des eaux pluviales dans les parcs et les saillies végétalisées.....	5
Conclusion.....	6

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques-Cartier est un organisme à but non lucratif dont la mission est de mettre en action son expertise de facilitateur, ses connaissances ainsi que son réseau de partenaires pour favoriser une cohabitation harmonieuse des activités humaines qui affectent la santé des écosystèmes aquatiques et riverains de l'archipel de Montréal.

Il fait partie d'un réseau de 12 comités ZIP regroupés par Stratégies Saint-Laurent (SSL), dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent¹. Cette entente, initiée en 1988 par les gouvernements provincial et fédéral, vise à soutenir financièrement la concertation des acteurs œuvrant le long du Saint-Laurent, afin de susciter leur engagement pour l'amélioration de la qualité de leur environnement. C'est ainsi qu'en 1996 est créé le Comité ZIP Jacques-Cartier.

Depuis 2014, le Comité ZIP Jacques-Cartier est le bénéficiaire de la Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent – Grand Montréal, dont la mission est de permettre aux différents intervenants régionaux concernés par la gestion des ressources et des usages du Saint-Laurent de planifier et d'harmoniser leurs actions afin de contribuer à la gestion intégrée du Saint-Laurent².

Le territoire d'action du Comité ZIP Jacques-Cartier comprend les arrondissements et les municipalités des rives du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, soit l'ensemble de l'île de Montréal, de Laval et de l'agglomération de Longueuil ainsi que toutes les îles de l'archipel d'Hochelaga.

¹ [Le plan d'action Saint-Laurent | Étudier, informer, protéger \(planstlaurent.gc.ca\)](http://planstlaurent.gc.ca)

² [Gestion intégrée du Saint-Laurent \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

INTRODUCTION

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs a été mandatée pour tenir une consultation publique afin de mieux informer la population citoyenne sur les enjeux liés à l'eau et de sonder l'opinion publique sur l'avenir de l'eau à Montréal. Cette consultation nous donne l'occasion de partager nos idées et nos réflexions sur les stratégies et le plan d'action qui sera adopté par la commission.

La première démarche stratégique de la gestion de l'eau de Montréal a débuté en 2001, mais ce n'est qu'en 2011 qu'une vraie stratégie montréalaise de l'eau a été créée visant à poser des actions prévisibles sur une période de 10 ans.

Si beaucoup de choses se sont améliorées depuis, plusieurs autres restent prioritaires à résoudre selon les constats actuels du suivi de la gestion de l'eau sur l'île de Montréal. De plus, de nouveaux défis font surface et la ville doit se doter des stratégies claires pour répondre adéquatement et être en mode prévention, ce qui à long terme sera plus bénéfique.

Dans le document de la consultation publique, quatre catégories d'enjeux sont présentées. Nous allons nous pencher sur deux de ces enjeux, soit la protection de la ressource et l'adaptation et la résilience.

PROTECTION DE LA RESSOURCE, PRÉVOIR ET ÉVITER, POUR MOINS POLLUER

Qualité des rejets d'eaux usées dans le fleuve et des cours d'eau intérieurs

Les résultats du bilan du programme QUALO³ de dernières années démontrent, qu'en général, la qualité de l'eau des rives de la rivière des Prairies et de la portion est de Montréal, du côté du fleuve Saint-Laurent, est considérée mauvaise, polluée ou insalubre, selon les différentes stations d'échantillonnage. En grande majorité, l'eau de ces rivières est affectée lorsque les ouvrages de surverses débordent lors de périodes de pluies intenses. Le réseau d'égouts de l'île de Montréal étant quasiment en grande totalité de type unitaire, reste la cause principale de ce problème.

Recommandation 1 : Développer des outils de sensibilisation et de communication pour mieux informer les citoyens

Lors de grandes périodes de pluie, la population devrait être informée davantage sur la saturation du réseau d'égouts. On devrait ainsi inciter les citoyennes et les citoyens à diminuer leur utilisation de l'eau dans leur domicile. Il s'agirait des campagnes de sensibilisation via les différentes méthodes de communication qui existent déjà ou en améliorant celles-ci. On doit conscientiser les gens que lors de ces périodes de pluie, il est très probable que des déversements d'eaux non traitées soient rejetés dans les cours d'eau et qu'ils peuvent participer à diminuer ces impacts.

Recommandation 2 : Accélérer les corrections des raccordements inversés domestiques et industriels

En temps sec, les raccordements inversés représentent la source principale de pollution des cours d'eau. Cette pollution, affectent la biodiversité et les milieux naturels aquatiques. Un accompagnement étroit doit être effectué auprès des propriétaires ayant ce type de raccordement, pour les aider à remédier à ce problème rapidement. De plus, selon les données obtenues pour chaque bilan de suivi de qualité de l'eau, le programme de dépistage doit continuer pour identifier d'autres raccordements inversés.

³ [Ville de Montréal - Environnement - RSMA - Carte interactive \(montreal.qc.ca\)](http://ville.montreal.qc.ca/RSMA)

Recommandation 3 : Améliorer la qualité des bandes riveraines des cours d'eau intérieur sur l'île de Montréal

Une bande riveraine adéquate améliore la qualité de l'eau du cours d'eau. Ainsi, elle a pour effet de réduire l'eau ruisselée et diminuer la charge de contaminants et des sédiments. Plusieurs égouts pluviaux se déversent dans les cours d'eau intérieur de la ville, qui proviennent des zones fortement imperméabilisées et chargées de contaminants et sédiments. Une évaluation des indices de la qualité de bande riveraine des cours d'eau est nécessaire pour mieux cibler ceux prioritaires à aménager, surtout dans le secteur ouest de l'île.

ADAPTATION ET RÉSILIENCE

Gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales est primordiale, d'autant plus dans les secteurs fortement urbanisés. Le réseau pluvial a permis au fil du temps, de limiter les inondations et de mieux gérer le développement de la ville. Cependant, la gestion des eaux pluviales est devenue problématique avec l'augmentation des surfaces imperméables, d'autant plus en contexte de changements climatiques. Il est donc primordial de modifier les aménagements urbains afin de limiter les impacts sur les milieux récepteurs.

Recommandation 4 : Multiplier la création des bassins de rétention des eaux pluviales dans les parcs et les saillies végétalisées

Nous encourageons la ville à continuer avec ses projets de créations de concepts de parcs de bassin de rétention, comme la place des Fleurs-de-Macadam, et des saillies végétalisés dans les rues pour diminuer la surcharge du réseau d'égouts lors des périodes de pluie. Nous avons constaté, lors de suivi de performance de ces saillies, que celles-ci jouent un rôle important de captation des eaux de ruissellement des surfaces imperméables. De plus, ces espaces verts favorisent la pérennité des insectes pollinisateurs.

CONCLUSION

Depuis 1996, le Comité ZIP Jacques-Cartier s'emploie à travailler en concertation avec les acteurs de la société civile afin d'assurer le développement de leur secteur du fleuve Saint-Laurent, à le protéger et à le prendre en charge. Les connaissances acquises sur le fleuve Saint-Laurent, sa biodiversité et ses milieux fragiles permettent d'observer des enjeux de pérennité des ressources naturelles reliées à l'aménagement du territoire et à l'expansion des activités urbaines.

Le Comité ZIP soutient fortement tout projet de consultation publique dans le but de protéger la ressource en eau et d'améliorer et conserver les milieux humides et hydriques de la région. C'est ainsi que cette consultation nous permet de nous exprimer par rapport à nos questionnements et formuler de recommandations pour que nos avis soient pris en compte lors que les différentes décisions seront prises.

La gestion de l'eau est très complexe et elle doit s'arrimer avec les différents plans et stratégies existants qui proviennent de différents paliers gouvernementaux. De plus, la stratégie de la ville que sera présentée devra être pensée dans un contexte imprévisible dû aux réels effets des changements climatiques.